

Nombre de délégués élus au Comité syndical : 60
Délégués présents : 4
Absents : 56

Vote(s) pour : 4
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 04 juillet 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 10 juillet 2023

(Cette seconde réunion est organisée en l'absence de quorum le 3 juillet 2023.
29 délégués étaient présents et avaient émis un avis unanime et favorable sur ce point)

** ** *

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte

Secrétaire de séance : M. André HOUPERT, 5ème vice-président

Délibération n°2023-10-1007 : Communication des décisions prises par le Président en matière d'urbanisme

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

VU la délibération du Comité syndical du 15 octobre 2020 donnant délégation partielle au Président du Syndicat mixte pour :

- Les modifications de PLU ou les révisions allégées de PLU, dans le cadre de la notification des projets aux Personnes Publiques Associées,
- Les Cartes communales,
- Les constructions ou les opérations d'aménagement supérieures à plus de 5 000 m² de surface de plancher,
- Les projets soumis à évaluation environnementale au titre de l'article L.122-1 (V) du Code de l'Environnement.

CONSIDERANT que les décisions prises par le Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Comité syndical,

Délibération

Le Bureau entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECLARE avoir reçu communication des décisions données par le Président en matière d'urbanisme, détaillées ci-après :

- Modification n°1 du PLU de la commune de PONTROY
- Modification n°1 du PLU de la commune de ROMBAS
- Modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de CORNY-SUR-MOSELLE
- PA n°57 515 22C0001 déposé sur la commune de NOVEANT-SUR-MOSELLE
- PA n°57 533 22 00002 déposé sur la commune de PANGE
- PA n°057 542 22B0001 déposé sur la commune de PIBLANGÉ
- PC n°057 097 22B0016 déposé par la commune de BOULAY-MOSELLE

Pour extrait conforme
Metz, le 10 juillet 2023

Le Président
Monsieur Henri HASSER

Le ou La Secrétaire de séance
M. André HOUPERT



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "HASSER", written over a set of horizontal blue lines.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. André HOUPERT", written over a set of horizontal blue lines.